

13 février 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



L'ACTION SOCIALE COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE UTILE, NECESSAIRE ET LEGITIME

Le 4 février 2013, le SNAPATSI a participé à l'assemblée plénière de la Commission Nationale d'Action Sociale, présidée par le ministre de l'intérieur Manuel Valls.

Devant une crise économique sévère, les besoins des familles n'ont jamais été aussi criants. Nous connaissons la situation financière des comptes publics mais c'est en pleine responsabilité que le SNAPATSI revendique des projets ambitieux et des actions sociales parfois innovantes concernant la restauration, le logement, la petite enfance, les barèmes applicables à la délivrance des prestations sociales et la restructuration de l'action sociale au Ministère de l'Intérieur.

L'action sociale doit être aussi de proximité, c'est ainsi que le SNAPATSI a participé à la journée nationale des vice-présidents des Commissions Locales d'Action Sociale organisée le 11 février 2013 à Paris.

PRESERVER VOS ACQUIS SOCIAUX EST NOTRE PRIORITE

LE SNAPATSI: L'AMBITION DANS L'ACTION C'EST MAINTENANT

C
N
A
S
-
C
L
A
S

**ACTION
SOCIALE**

